

## FORMATION TUTEUR DE PROFESSIONNALISATION / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE - PARCOURS MODULAIRE EN PRÉSENTIEL - 14H

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des compétences  
Individuels payants

### LE + DE LA FORMATION

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs : RS5515 sur France Compétences

### DUREE

Durée de formation : 14 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Du 05/01/2026 au 11/12/2026.

### LIEUX DE FORMATION

GIP-FCIP - CAFOC  
Intra sur site  
Maison de l'académie de Créteil  
21 rue Julie-Victoire Daubié  
94010 CRETEIL CEDEX

### CONTACT

GIP-FCIP - CAFOC  
Marguerite-Marie GRACIAS  
Tél : 01 57 02 67 50

[Consulter notre Politique Handicap](#)

### TARIFS

Prix tarif public maximum :  
Forfait parcours présentiel : 27520,00 €.  
Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

### FINANCEMENTS

Type de financement :  
Plan de développement des compétences, France Travail

### CODES

NSF : 333  
Code Rome : K2101

### OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction « maître d'apprentissage » pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

### PRE-REQUIS

Être majeur, être volontaire  
Si titulaire d'une certification (diplôme ou titre d'un niveau équivalent à la qualification préparée par l'alternant, dans le domaine visé), justifier d'une expérience professionnelle d'au moins un an en rapport avec la qualification visée  
OU  
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en rapport avec la qualification visée par l'alternant.

### MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

CV à transmettre à [direction.cafoc@ac-creteil.fr](mailto:direction.cafoc@ac-creteil.fr)  
Entretien individuel sur rendez-vous  
Programmation sur demande

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

### CONTENUS

- ▶ Auto-positionnement : recenser ses acquis et ses besoins de formation
- ▶ Activités et compétences caractéristiques du tuteur, maître d'apprentissage telles que définies par le Ministère du Travail
- ▶ Repères terminologiques, repères réglementaires, étapes structurantes du tutorat
- ▶ Préparation de l'arrivée de l'alternant : informations et supports, organisation des activités à venir, sensibilisation des interlocuteurs internes
- ▶ L'entretien d'accueil : sa forme, son contenu
- ▶ L'analyse du travail préalable à l'entrée en fonction : éléments de vocabulaire, méthodologie
- ▶ Notions de base en pédagogie
- ▶ La pédagogie par et pour le travail : rendre une situation de travail « apprenante »
- ▶ La construction du parcours de l'alternant
- ▶ Transmettre en tant que tuteur - Focus sur l'entretien réflexif
- ▶ Les entretiens d'accompagnement : guide d'entretien, postures facilitatrices dans une relation d'aide, méthodologie
- ▶ L'entreprise et l'organisme de formation : répartition et différenciation des rôles
- ▶ L'autonomie professionnelle : définition, critères d'autonomie, limites d'intervention
- ▶ Le processus d'évaluation du tuteur : définitions, objectifs, objectivité, critères d'évaluation, critères de performance, indicateurs, niveaux de maîtrise de la compétence
- ▶ L'entretien de bilan (intermédiaire / final) : guide d'entretien, écueils à éviter

### VALIDATION

- ▶ attestation des acquis de formation niveau : sans

### SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Constituer le livret d'activités et de compétences du maître d'apprentissage, tuteur pour  
préparer la certification MATU

[direction.cafoc@ac-creteil.fr](mailto:direction.cafoc@ac-creteil.fr)